

indigne. Deux séances de confessionnal par semaine suffisent d'ordinaire ; mais surtout, que l'on se garde d'empiéter sur le temps des classes et des études : autrement, les grands élèves qui ont des examens plus sérieux à préparer, s'éloigneraient de la communion et compromettraient auprès de leurs condisciples la croisade de la communion fréquente. Enfin, il est opportun d'inviter de temps en temps un confesseur étranger afin de favoriser davantage la liberté des consciences.

M. le chanoine Roy, de l'archevêché, chargé du rapport sur la piété eucharistique dans les pensionnats de jeunes filles, arrive aux mêmes conclusions quant au progrès constant de la communion fréquente, même quotidienne. La conclusion de son travail soulève une discussion assez longue. Est-il opportun que le confesseur, afin de sauvegarder sa liberté de directeur, s'intéresse directement aux études ? Non, répond M. le chanoine. Son ministère pourrait en souffrir sans profit pour les classes. Mgr Emard est de l'avis contraire, avis que partagent plusieurs auditeurs venus de France. C'est d'ailleurs sur le principe de la coopération du prêtre et des congrégations enseignantes qu'est fondé notre système scolaire, si libre dans son principe, si large dans son application. L'auditoire applaudit aux paroles de Mgr Emard, soulignant le dévouement du prêtre canadien pour l'éducation, et son droit à prendre une part active à la régie de l'instruction de la jeunesse, surtout dans les pensionnats ruraux.

Il est regrettable que M. l'abbé Groulx n'ait pu lire tout son beau et substantiel travail sur la communion, après la sortie du collège, dans la vie du jeune homme. Il aurait pu nous expliquer ce point si palpitant d'intérêt pour tout éducateur qui suit ses élèves après leur sortie du collège. Pourquoi plusieurs d'entre eux abandonnent-ils si facilement, semble-t-il, leurs pratiques de dévotion, une fois lancés dans le siècle ? Les obstacles plus nombreux et plus grands que rencontre la piété du jeune homme dans un milieu nouveau, souvent une crise morale et intellectuelle qui devient bientôt une crise imparfaite des conditions d'efficacité de la vie d'apôtre, tels sont les principaux dangers qu'une piété, si aisément sentimentale dans la jeunesse, ne réussit pas toujours à vaincre. Les remèdes capables de prévenir ce mal résident dans une éducation intellectuelle et morale vraiment virile, dans une éducation religieuse intégrale. Qu'au sortir du collège les jeunes gens s'organisent en groupes d'apôtres qui puissent se prêter un mutuel secours ; que les patronages, l'université, soient vraiment des écoles de formation